

## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11 L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail: syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet: cgtnmca.fr Page facebook: @cgtnmca

Nice, le 28 mai 2025

Madame la Directrice générale du CCAS de la ville de Nice

Objet : Demande de dotation en moyens technologiques adaptés pour les travailleurs sociaux du Service Social Séniors

Madame la Directrice générale,

Le syndicat CGT NMCA souhaite à nouveau attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par les travailleurs sociaux du Service Social Séniors.

En effet, les agents se rendant aux domiciles des usager ne disposent pas de smartphones ou de tablettes permettant de couvrir le besoin des équipes. Cette situation compromet directement la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires, en particulier dans le cadre de l'enregistrement, la consultation et la transmission sécurisée de documents administratifs ou sociaux lors des visites à domicile.

De plus, conformément aux obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les agents ont l'interdiction formelle d'utiliser les téléphones personnels. Cette interdiction est bien entendu justifiée au regard des enjeux de confidentialité et de protection des données sensibles des usagers. Cela rend d'autant plus nécessaire l'équipement adéquat des agents.

Depuis 2023, nous vous demandons de doter, d'un téléphone et/ou d'une tablette sécurisés les travailleurs sociaux intervenants à domicile, afin d'assurer une continuité de service, de garantir la traçabilité des interventions, de protéger les données personnelles des usagers et de sécuriser l'intervention sociale.

Aussi nous vous demandons d'intervenir rapidement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale du CCAS, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Le Responsable au secteur communication

Andrew RENAULT